



## COMMUNE DE SURBOURG

### Liste des délibérations examinées lors de la séance du conseil municipal du 30/04/2026

| Numéro  | Objet  | Décision  |
|---------|--|-----------|
| 28-2026 | Désignation d'un secrétaire de séance  | Approuvée |
| 29-2026 | Approbation du compte-rendu de la séance du 08/04/2026   | Approuvée |
| 30-2026 | Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2026   | Approuvée |
| 31-2026 | Approbation du budget primitif 2026  | Approuvée |
| 32-2026 | Renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID)  | Approuvée |
| 33-2026 | Engagement à la certification de la gestion forestière durable des forêts                                  | Approuvée |
| 34-2026 | Désignation des représentants au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) | Approuvée |
| 35-2026 | Location de la salle des fêtes - demande de l'amicale des sapeurs-pompiers de Soultz-Sous-Forêts           | Approuvée |

Le Maire,

Olivier ROUX



## COMMUNE DE SURBOURG

### EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers élus : 19

Conseillers en fonction : 19

Conseillers présents : 18

#### Séance du 30 avril 2026

Sous la présidence de Monsieur ROUX Olivier, Maire

**Etaient présents :** MM. BERNHARD Fabien, FORST Eric, FORST Rémy, GROSSHANS Daniel, LEFEBVRE-SCHNEE Jean-Marc, MEYER Mickaël, ROUX Olivier, SCHEIBEL Gérard, SCHEIBEL Mickaël, STUDER Fabrice.

Mmes ACKER Muriel, BASTIAN Cathie, GAUGEY Sophie, IGEL Laura, MULLER Anne, OESTERLE Nadia, SCHMITZ Nathalie, VOEGELE Maryse.

**Absente excusée :**

Mme ROTH Valérie donne procuration à Mme OESTERLE Nadia

**Secrétaire de séance :** Mme BASTIAN Cathie

**Nombre de voix délibératives :** 18 + 1 procuration

**Délibération n° 28-2026**

**Objet :** DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de désigner Mme BASTIAN Cathie pour remplir cette fonction.

Pour extrait conforme,  
Surbourg, le 04/05/2026

Le Maire  
Olivier ROUX



La secrétaire de séance  
Cathie BASTIAN

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département du Bas-Rhin  
Arrondissement de WISSEMBOURG  
67250

## COMMUNE DE SURBOURG

### EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers élus : 19  
Conseillers en fonction : 19  
Conseillers présents : 18

#### Séance du 30 avril 2026

Sous la présidence de Monsieur ROUX Olivier, Maire

Etaient présents : MM. BERNHARD Fabien, FORST Eric, FORST Rémy, GROSSHANS Daniel, LEFEBVRE-SCHNEE Jean-Marc, MEYER Mickaël, ROUX Olivier, SCHEIBEL Gérard, SCHEIBEL Mickaël, STUDER Fabrice.

Mmes ACKER Muriel, BASTIAN Cathie, GEUGEY Sophie, IGEL Laura, MULLER Anne, OESTERLE Nadia, SCHMITZ Nathalie, VOEGELE Maryse.

Absente excusée :

Mme ROTH Valérie donne procuration à Mme OESTERLE Nadia

Secrétaire de séance : Mme BASTIAN Cathie

Nombre de voix délibératives : 18 + 1 procuration

#### Délibération n° 29-2026

Objet : **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 8 AVRIL 2026**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 8 avril 2026.

Pour extrait conforme,  
Surbourg, le 04/05/2026

Le Maire  
Olivier ROUX



La secrétaire de séance  
Cathie BASTIAN

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Cathie Bastian', is written over the text of the secretary's name.

# COMMUNE DE SURBOURG

## EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers élus : 19  
Conseillers en fonction : 19  
Conseillers présents : 18

### Séance du 30 avril 2026

Sous la présidence de Monsieur ROUX Olivier, Maire

**Etaient présents :** MM. BERNHARD Fabien, FORST Eric, FORST Rémy, GROSSHANS Daniel, LEFEBVRE-SCHNEE Jean-Marc, MEYER Mickaël, ROUX Olivier, SCHEIBEL Gérard, SCHEIBEL Mickaël, STUDER Fabrice.

Mmes ACKER Muriel, BASTIAN Cathie, GEUGEY Sophie, IGEL Laura, MULLER Anne, OESTERLE Nadia, SCHMITZ Nathalie, VOEGELE Maryse.

**Absente excusée :**

Mme ROTH Valérie donne procuration à Mme OESTERLE Nadia

**Secrétaire de séance :** Mme BASTIAN Cathie

**Nombre de voix délibératives :** 18 + 1 procuration

### Délibération n° 30-2026

**Objet :** TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

Par délibération n°029/2022 du 14/04/2022, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts à 24,77 % pour la TFPB et 44,14 % pour la TFPNB.

Suite à la réforme de la fiscalité directe locale, le taux de TH était figé à sa valeur de 2019 jusqu'en 2022 inclus soit 20,61 %.

Depuis 2023, le taux de TH (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales en référence à l'article 1636 B sexies du CGI.

Le Maire propose de maintenir les trois taux d'imposition (TFPB, TFPNB et TH) pour l'année 2026.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2026.

Pour extrait conforme,  
Surbourg, le 04/05/2026

Le Maire  
Olivier ROUX



La secrétaire de séance  
Cathie BASTIAN

## COMMUNE DE SURBOURG

### EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers élus : 19  
Conseillers en fonction : 19  
Conseillers présents : 18

#### Séance du 30 avril 2026

Sous la présidence de Monsieur ROUX Olivier, Maire

**Etaient présents :** MM. BERNHARD Fabien, FORST Eric, FORST Rémy, GROSSHANS Daniel, LEFEBVRE-SCHNEE Jean-Marc, MEYER Mickaël, ROUX Olivier, SCHEIBEL Gérard, SCHEIBEL Mickaël, STUDER Fabrice.

Mmes ACKER Muriel, BASTIAN Cathie, GAUGEY Sophie, IGEL Laura, MULLER Anne, OESTERLE Nadia, SCHMITZ Nathalie, VOEGELE Maryse.

**Absente excusée :**

Mme ROTH Valérie donne procuration à Mme OESTERLE Nadia

**Secrétaire de séance :** Mme BASTIAN Cathie

**Nombre de voix délibératives :** 18 + 1 procuration

#### Délibération n°31-2026

**Objet :** APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2026

La proposition de budget primitif 2026 a été préalablement envoyée avec l'invitation aux conseillers municipaux et commentée par le Maire, Monsieur Olivier ROUX, qui le soumet au vote.

- Section de FONCTIONNEMENT
  - Dépenses : 1 474 003,00€
  - Recettes : 1 474 003,00€
  
- Section d'INVESTISSEMENT
  - Dépenses : 1 905 105,00€
  - Recettes : 1 905 105,00€

Ce budget est équilibré en dépenses et en recettes dans les deux sections.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité les crédits proposés et approuve le budget primitif de l'exercice 2026.

Pour extrait conforme,  
Surbourg, le 04/05/2026

Le Maire  
Olivier ROUX



La secrétaire de séance  
Cathie BASTIAN

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Cathie Bastian', written in a cursive style. The signature is positioned below the printed name of the secretary.

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département du Bas-Rhin  
Arrondissement de WISSEMBOURG  
67250

## COMMUNE DE SURBOURG

### EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers élus : 19  
Conseillers en fonction : 19  
Conseillers présents : 18

#### Séance du 30 avril 2026

Sous la présidence de Monsieur ROUX Olivier, Maire

Etaient présents : MM. BERNHARD Fabien, FORST Eric, FORST Rémy, GROSSHANS Daniel, LEFEBVRE-SCHNEE Jean-Marc, MEYER Mickaël, ROUX Olivier, SCHEIBEL Gérard, SCHEIBEL Mickaël, STUDER Fabrice.

Mmes ACKER Muriel, BASTIAN Cathie, GEUGEY Sophie, IGEL Laura, MULLER Anne, OESTERLE Nadia, SCHMITZ Nathalie, VOEGELE Maryse.

Absente excusée :

Mme ROTH Valérie donne procuration à Mme OESTERLE Nadia

Secrétaire de séance : Mme BASTIAN Cathie

Nombre de voix délibératives : 18 + 1 procuration

#### Délibération n° 32-2026

Objet : **RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)**

M. le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire.

Dans les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Une liste de commissaires en nombre double doit être dressée par le conseil municipal.

La nomination des commissaires par le directeur des services fiscaux a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseillers municipaux.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, désigne les personnes ci-après :

| TITULAIRES                |                  | SUPPLEANTS     |                   |
|---------------------------|------------------|----------------|-------------------|
| OESTERLE Nadia            | MULLER Anne      | VOEGELE Maryse | DOLLINGER Estelle |
| GROSSHANS Daniel          | FORST Rémy       | FORST Eric     | FENNINGER Nicolas |
| SCHMITZ Nathalie          | BASTIAN Cathie   | IGEL Laura     | SCHMITT Stéphane  |
| LEFEBVRE-SCHNEE Jean-Marc | BERNHARD Fabien  | STUDER Fabrice | BORIES Luc        |
| ROTH Valérie              | GEAUGEY Sophie   | ACKER Muriel   | HUBER Myriam      |
| SCHEIBEL Gérard           | SCHEIBEL Mickaël | MEYER Mickaël  | KOWALEWSKI Paul   |

Pour extrait conforme,  
Surbourg, le 04/05/2026

Le Maire  
Olivier ROUX



La secrétaire de séance  
Cathie BASTIAN

A large, handwritten signature in black ink, which appears to be 'Cathie Bastian', written over the printed name.

## COMMUNE DE SURBOURG

### EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers élus : 19  
Conseillers en fonction : 19  
Conseillers présents : 18

#### Séance du 30 avril 2026

Sous la présidence de Monsieur ROUX Olivier, Maire

**Etaient présents :** MM. BERNHARD Fabien, FORST Eric, FORST Rémy, GROSSHANS Daniel, LEFEBVRE-SCHNEE Jean-Marc, MEYER Mickaël, ROUX Olivier, SCHEIBEL Gérard, SCHEIBEL Mickaël, STUDER Fabrice.

Mmes ACKER Muriel, BASTIAN Cathie, GEUGEY Sophie, IGEL Laura, MULLER Anne, OESTERLE Nadia, SCHMITZ Nathalie, VOEGELE Maryse.

**Absente excusée :**

Mme ROTH Valérie donne procuration à Mme OESTERLE Nadia

**Secrétaire de séance :** Mme BASTIAN Cathie

**Nombre de voix délibératives :** 18 + 1 procuration

#### Délibération n°33-2026

**Objet :** ENGAGEMENT A LA CERTIFICATION DE LA GESTION FORESTIERE DURABLE DES FORETS

Le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité pour la commune de renouveler son engagement au processus de certification PEFC afin de :

- Valoriser les bois de la commune lors des ventes ;
- Accéder aux aides publiques en lien avec la forêt ;
- Bénéficier d'une meilleure visibilité de la bonne gestion mise en œuvre en forêt ;
- Participer à une démarche de filière en permettant à nos entreprises locales d'être plus compétitives ;

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- de renouveler son engagement dans la certification de gestion durable des forêts PEFC pour une durée illimitée, pour l'ensemble des surfaces forestières que la commune de Surbourg possède dans la région Grand Est.
- de s'engager à donner le détail des surfaces forestières de la commune : celles sous aménagement forestier et celles hors aménagement le cas échéant. Pour ces dernières, la

commune s'engage à déclarer aux autorités compétentes (DDT) toute coupe réalisée sur celles-ci. En tout état de cause, elle s'engage à respecter l'article R124.2 du code forestier.  
Total de surface à déclarer : 105,09 ha sous aménagement et 0 ha hors aménagement.

- de respecter les règles de gestion forestière durable en vigueur et de les faire respecter à toute personne intervenant dans la forêt.
- d'accepter le fait que la démarche PEFC s'inscrit dans un processus d'amélioration continue et qu'en conséquence les règles de la gestion forestière durable sur lesquelles elle s'est engagée pourront être modifiées. Une fois informé de ces éventuels changements, la commune aura le choix de poursuivre son engagement, ou de résilier son adhésion par courrier adressé à PEFC Grand Est.
- d'accepter les visites de contrôle en forêt par PEFC Grand Est et l'autorise à titre confidentiel à consulter tous les documents, conservés à minima pendant 5 ans, permettant de justifier le respect des règles de gestion forestière durable en vigueur.
- de mettre en place les actions correctives qui seront demandées par PEFC Grand Est en cas de pratiques forestières non conformes sous peine d'exclusion du système de certification PEFC.
- d'accepter que cette participation au système PEFC soit rendue publique.
- de respecter les règles d'utilisation du logo PEFC en cas d'usage de celui-ci.
- de s'acquitter de la contribution financière auprès de PEFC Grand Est.
- d'informer PEFC Grand Est dans un délai de 6 mois et fournir les justificatifs nécessaires en cas de modification des surfaces forestières de la commune.
- de désigner le Maire pour accomplir les formalités nécessaires et signer les documents nécessaires à cet engagement.

Pour extrait conforme,  
Surbourg, le 04/05/2026

Le Maire  
Olivier ROUX



La secrétaire de séance  
Cathie BASTIAN

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département du Bas-Rhin  
Arrondissement de WISSEMBOURG  
67250

## COMMUNE DE SURBOURG

### EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers élus : 19  
Conseillers en fonction : 19  
Conseillers présents : 18

#### Séance du 30 avril 2026

Sous la présidence de Monsieur ROUX Olivier, Maire

Etaient présents : MM. BERNHARD Fabien, FORST Eric, FORST Rémy, GROSSHANS Daniel, LEFEBVRE-SCHNEE Jean-Marc, MEYER Mickaël, ROUX Olivier, SCHEIBEL Gérard, SCHEIBEL Mickaël, STUDER Fabrice.

Mmes ACKER Muriel, BASTIAN Cathie, GEAUGEY Sophie, IGEL Laura, MULLER Anne, OESTERLE Nadia, SCHMITZ Nathalie, VOEGELE Maryse.

Absente excusée :

Mme ROTH Valérie donne procuration à Mme OESTERLE Nadia

Secrétaire de séance : Mme BASTIAN Cathie

Nombre de voix délibératives : 18 + 1 procuration

#### Délibération n° 34-2026

#### Objet : DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT)

Le Maire expose au Conseil municipal :

Conformément à la délibération du Conseil communautaire de la Communauté de communes de l'Outre-Forêt en date du 22 janvier 2020 portant création de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT), il convient de procéder à la désignation de deux représentants de la commune de Surbourg au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

La CLECT a pour mission d'évaluer le montant total des charges financières transférées et leur mode de financement.

L'organisation et la composition de la CLECT sont précisées de manière succincte par le législateur (article 1609 noniè C du Code Général des Impôts). Pour autant, chaque commune membre doit obligatoirement disposer d'un représentant au sein de la CLECT.

**VU** les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** les dispositions de l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts ;

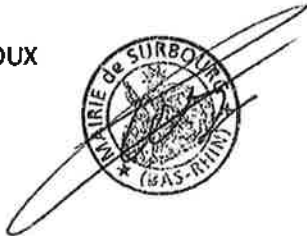
**VU** la délibération du 22 janvier 2020 de la Communauté de Communes procédant à la création de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) et fixant le nombre de représentants de chaque commune au sein de la CLECT ;

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, désigne M. Olivier ROUX et Mme Nadia OESTERLE pour représenter la commune de Surbourg.

Pour extrait conforme,  
Surbourg, le 04/05/2026

Le Maire  
Olivier ROUX



La secrétaire de séance  
Cathie BASTIAN

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Cathie Bastian', written over a faint circular stamp.

## COMMUNE DE SURBOURG

### EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers élus : 19

Conseillers en fonction : 19

Conseillers présents : 18

#### Séance du 30 avril 2026

Sous la présidence de Monsieur ROUX Olivier, Maire

Etaient présents : MM. BERNHARD Fabien, FORST Eric, FORST Rémy, GROSSHANS Daniel, LEFEBVRE-SCHNEE Jean-Marc, MEYER Mickaël, ROUX Olivier, SCHEIBEL Gérard, SCHEIBEL Mickaël, STUDER Fabrice.

Mmes ACKER Muriel, BASTIAN Cathie, GEUGEY Sophie, IGEL Laura, MULLER Anne, OESTERLE Nadia, SCHMITZ Nathalie, VOEGELE Maryse.

#### Absente excusée :

Mme ROTH Valérie donne procuration à Mme OESTERLE Nadia

Secrétaire de séance : Mme BASTIAN Cathie

Nombre de voix délibératives : 18 + 1 procuration

#### Délibération n° 35-2026

Objet : LOCATION DE LA SALLE DES FETES - DEMANDE DE L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE SOULTZ-SOUS-FORETS

Le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Soultz-sous-Forêts qui organise le 12/12/2026 sa traditionnelle célébration de la Sainte Barbe à la salle des fêtes de Surbourg.

Vu les liens privilégiés qui unissent l'amicale avec la commune de Surbourg et ses habitants, celle-ci sollicite la commune pour l'obtention d'un tarif préférentiel pour la location de la salle des fêtes.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de louer la salle des fêtes à l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Soultz-Sous-Forêts aux mêmes conditions qu'aux associations de Surbourg.

Pour extrait conforme,  
Surbourg, le 04/05/2026

Le Maire  
Olivier ROUX

The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official seal. The seal features a central emblem and the text 'MAIRIE DE SURBOURG' at the top and 'BAS-RHIN' at the bottom.

La secrétaire de séance  
Cathie BASTIAN

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Cathie BASTIAN', written over a faint circular stamp.